

Un élève me pose question.....Que faire ?



A l'école les enseignants pensent souvent :



Or, l'agitation des élèves si elle dure, a certainement une autre cause.

Si vous rencontrez une difficulté avec un élève, qu'elle soit d'ordre scolaire ou comportemental, vous ne devez pas rester seul, c'est l'affaire de toute l'école.

- La première étape est d'en parler à son binôme, son directeur, ses collègues et réfléchir ensemble à des solutions pour rendre possible le vivre et apprendre ensemble (PPRE, adaptation pédagogique, contrat de réussite...) et rencontrer la famille afin de lui présenter la situation. Le document portrait de l'élève <http://ien-senart.circo.ac-creteil.fr/spip.php?article64> vous sera utile pour recenser les atouts et difficultés de l'élève.

- Ça ne suffit pas ?!!

Vous pouvez faire appel aux membres du pôle ressource de circonscription, personnel ressource dont vous trouverez les coordonnées ici : <http://ien-senart.circo.ac-creteil.fr/spip.php?article58>

Ça ne suffit toujours pas ?!!!

Le directeur de l'école peut alors organiser une **équipe éducative**. L'équipe éducative est une instance durant laquelle les partenaires (la famille, le personnel périscolaire, le psychologue scolaire, l'enseignant, directeur, infirmière scolaire...) échangent autour de la situation de l'élève (pour tout savoir sur l'EE c'est ici http://ien-senart.circo.ac-creteil.fr/IMG/pdf/vademecum_ee-2.pdf?77/971c04ccbc7290c2d385c6a6099fda72d8794fa6)

- Si toutes les adaptations que vous avez mises en place ne portent pas leurs fruits, vous pourrez venir présenter la situation de votre élève lors des équipes techniques de régulation organisées par le pôle ressource à plusieurs reprises durant l'année scolaire.

Il peut également arriver qu'un élève vous fasse des confidences à propos de violences ou que vous constatiez des marques de coups, dans ce cas, le document que vous devez remplir le plus rapidement possible est **l'information préoccupante** <http://ien-senart.circo.ac-creteil.fr/spip.php?article54> , il faut pour cela vous rapprocher de votre directeur.

Ayez également une attention particulière à l'absentéisme, aux élèves trop discrets ou souvent seuls, aux situations possibles de harcèlement...

L'équipe de circonscription se tient à votre disposition pour tout renseignement ou pour toute aide dont vous pourriez avoir besoin.

